

Organisation

mercredi 16 mars 2016, par Thémis

La Fédération nationale des victimes d'attentats et d'accidents collectifs a été créée en 1994 par huit associations de victimes d'accidents survenus entre 1982 et 1993 (cf. l'historique) sous la forme d'une association type loi 1901.

La Fenvac est administrée par un **Conseil d'administration composé de 30 membres** ayant en commun d'avoir tous vécu un accident collectif ou un acte de terrorisme.

Le Conseil d'administration se réunit au moins 3 fois par an et a pour mission principale de débattre et arrêter les orientations politiques et stratégiques de la Fédération dans le cadre des missions définies par l'article 2 de ses statuts et des décisions prises par l'Assemblée générale qui, comme dans toute association, est l'organe souverain de gouvernance de la Fédération.

L'EQUIPE NATIONALE :

Stéphane GICQUEL - Secrétaire général
Ophélie TOULLIOU - Coordonnatrice de l'aide aux victimes
Sophia SECO - Responsable du pôle Justice et Droits
Clara IECHE - Juriste référente pénale du pôle Justice et Droits
Paul BERTRAND - Responsable du pôle Affaires publiques et territoires

Gaëlle LEJAN - Psychologue clinicienne

La FENVAC peut s'appuyer sur un réseau de 50 délégués territoriaux à travers la FRANCE

La FENVAC est présidée par Pierre-Etienne DENIS

COMPOSITION DU CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA FENVAC :

Jean Baptiste AUDOUSSET
Roland BRESSON
Michèle BUISSON
Olivier DARGOUGE
Vincent DELATTRE
Pierre-Etienne DENIS
Marie-Claude DESJEUX
Georges FRANCOIS
Christian GIRARD
Thierry GOMES
Alban GRISON
Virginie HÉNON
Lionel LABOURDETTE
Philippe LINGUET
Yann MEHEUX-DRIANO
Guillaume MERMILLOD
Marie - Andrée MORELLE
Patricia PHILIBERT
Renaud PINOIT
Bruno RAMUS
Sandrine TRICOT
